

Le Président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 relatif à l'université de Nîmes,

Vu l'arrêté du 10 février 2022 modifiant l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires,

Annule et remplace l'arrêté n°2022-49 relatif du 7 novembre 2022

ARRÊTE

Article 1

Les personnes dénommées dans le tableau ci-après ont délégation pour constater et certifier, dans le logiciel Cocktail GFC Dépenses, les actes relatifs aux services faits.

CR	Nom du CR	Prénom/NOM
CR 301	Collège Doctoral	Anais CAU/Lolita GRAZIOSI-BROISSIAT
CR 401	Relations internationales	Melissa PERRIN
CR 402	Communication	Gaëlle BAPPEL
CR 402	DEMOES	Xavier MOULIN
CR 402	Mission Santé Bien-être	Axelle CADIERE/Sarah LE VIGOUROUX
CR 402	Pilotage	Xavier LAHAYE/Alice ROGER
CR 402	Présidence	Laure TRINQUIER
CR 402	Prométhée et CAP	Xavier MOULIN/Marina O/Marine MOREAU
CR 402	BA2IP	Marc LAYALLE
CR 402	CVEC	Axelle CADIERE
CR 402	VP Partenariat Entrepreneuriat	Marc OLIVAUX
CR 403	Bibliothèque Universitaire	Anne-Laure MENNESSIER/Fabienne VENTEO
CR 404	Formation et Vie étudiante	Christine REBOUL/Suzanne JORGE
CR 405	DSIUN	Nathalie GAUTHEY/Jean-Christophe COURTIN
CR 407	Hygiène et sécurité	Laura GUILLEMARD/Adrien THORENT
CR 408	Composante Science	Valérie COMPAN/Audrey GIMENEZ
CR 409	Composante Arts	Valérie COMPAN/Audrey GIMENEZ
CR 410	Composante Droit	Vanessa MONTEILLET/Sophie DAMIEN
CR 411	Composante Psychologie	Florence DUMAS/Béatrice LACROIX/Pierre NOUGAREDE
CR 412	Composantes Langues	Florence DUMAS/Béatrice LACROIX/Pierre NOUGAREDE
CR 413	Scolarité	Lamine MAHMOUDI/Béatrice LACROIX
CR 414	PAPSA	Auréli GONCALVES/Anaïs JUMILLY
CR 415	Référent égalité	Nicolas LEROY/Sarah LE VIGOUROUX
CR 415	Vie Culturelle	Nicolas LEROY/Karine WEISS/Fabienne VENTEO
CR 415	Responsabilité Sociale et Dév durable	Axelle CADIERE/Elsa CAUSSE
CR 501	UNIFOP	Isabelle TECHER/Christophe GACHE/Sophie DEFALQUE/Fadilas MENDAS
CR 601	Autres recherches	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 602	Laboratoire Chrome	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 603	Laboratoire Projekt	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 604	Ecole Doctorale	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 605	Valorisation de la recherche	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 606	APSY-V	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 607	PRECIPUT	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 608	MIPA	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL
CR 701	Masse Salariale	Nelly DUBOIS/Audrey DAUMAS
CR 702	Action sociale	Nelly DUBOIS/Audrey DAUMAS
CR 703	Formation des Personnels	Nelly DUBOIS/Audrey DAUMAS
CR 704	Autres dépenses	Nelly DUBOIS/Audrey DAUMAS
CR 801	Mayotte	Nelly DUBOIS/Audrey DAUMAS
CR 901	Service Logistique	Isabelle GITTO/Guillaume SERRA
CR 903	Service technique	Isabelle GITTO/Guillaume SERRA

Arrêté n°2023-02 relatif à la délégation de signature accordée aux responsables et aux gestionnaires de crédits.

Article 2

Pour l'ensemble des certifications stipulées dans l'article 1, une pièce justificative dématérialisée sera déposée sur GFC Dépenses.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes, le

Benoit ROIG

Président de l'Université de Nîmes